

Article paru le 3 janvier 2019

Pesticides chimiques interdits: ce que vous pouvez utiliser à la place

Grand ménage dans les jardins ! Depuis le 1er janvier 2019, date de l'entrée en vigueur pour les particuliers de la loi visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national (dite loi Labbé), les amateurs ont l'interdiction d'acheter, de stocker et d'utiliser des pesticides (herbicides, insecticides et fongicides) de synthèse.

Thibault Leroux, chargé de mission Agriculture chez France Nature Environnement (FNE), observe qu'un accompagnement sur la question serait le bienvenu : "Cette nouvelle étape est positive, même s'il reste toujours plus à faire. Mais cela va-t-il pousser les gens à pratiquer le jardinage vertueux ou y aura-t-il un engouement pour d'autres produits ?"

Alors, que faire si vous ne voulez pas voir parasites et champignons envahir votre bout de pelouse ou votre potager ? Voici quelques pistes pour aider les jardiniers amateurs à s'y retrouver.

L'observation

Pour commencer... regardez ! Lorsqu'on arrête les pesticides de synthèse, il faut tout d'abord apprendre à observer son jardin, explique Thibault Leroux. "Naturellement, il y a un équilibre entre les ravageurs et les auxiliaires, ces insectes qui vont réguler la population de ravageurs. Est-ce que notre jardin peut se réguler ? Cela dépend de la maladie observée, de la façon dont évolue la population de ravageurs..."

Une fois que c'est fait, vous pouvez passer à la suite.

La coccinelle mange les pucerons, et peut ainsi permettre de réguler leur population... Photo d'illustration domaine public/Pixabay 1) Les méthodes culturales

Le principe de ces méthodes est d'agir sur le sol dans lequel on va mettre les plantes ou les semis.

On peut ainsi citer la technique du paillage, qui consiste à recouvrir le sol avec des matériaux d'origine végétale ou minérale, afin de limiter la pousse d'adventices ("herbes folles"). Pour cela, vous pouvez prendre par exemple de la tonte d'herbe, ou des feuilles mortes.

Du paillage. Photo d'illustration domaine public/Pixabay

Une autre méthode est d'utiliser des engrais verts : après avoir ramassé les légumes, on sème des plantes (légumineuses, graminées...) qui n'arriveront pas à maturité (il faut les faucher avant) mais vont protéger, fertiliser et aérer le sol.

Il est aussi possible d'employer la technique du faux semis : préparez le sol en le travaillant comme si vous alliez semer. Cela va faire lever les mauvaises herbes, que vous pourrez ensuite détruire à la binette.

Thibault Leroux souligne également que bien irriguer son jardin limite l'apparition des maladies, de même que penser à l'exposition au soleil de ce que vous plantez, et plus globalement réfléchir à la disposition du jardin.

2) Le bio-contrôle

Le bio-contrôle est défini comme "un ensemble de méthodes de protection des cultures basées sur le recours à des organismes vivants ou des substances naturelles", selon l'Inra.

"Un jardin est avant tout un espace avec différents éléments : des haies, de la pelouse, un potager... L'organisation compte, pour limiter l'utilisation des pesticides", note Thibault Leroux. Ainsi, plus on rassemble d'espèces qui se ressemblent au même endroit, plus il y a de chances que les maladies se propagent.

Pour éviter cela, vous pouvez par exemple alterner les différents types de salade dans votre jardin. La présence d'une haie va elle apporter des auxiliaires, qui réguleront la population de ravageurs. De la même façon, vous pouvez mettre en terre certaines plantes qui vont attirer des insectes

spécifiques.

À l'inverse, certaines plantes sécrètent des hormones qui repoussent certains ravageurs : vous pouvez ainsi les mettre en compagnonnage avec d'autres. Par exemple, placer du thym à côté des fraises repousse les limaces.

Placé à côté des fraises, le thym repousse les limaces. Photo d'illustration domaine public/Pixabay
3) Les produits pesticides "bio"

Tous les pesticides n'ont pas disparu des rayons : ceux qui y demeurent doivent comporter la mention EAJ (emploi autorisé dans les jardins). La liste des produits phytopharmaceutiques restant autorisés pour les amateurs est disponible sur le site du ministère de l'Agriculture .

Les produits étiquetés "bio" sont-ils sans danger pour autant ? Les avis divergent selon les différentes études. "Il faut regarder au cas par cas. On ne peut pas dire que ces produits n'ont pas d'impact, mais cet impact est moindre par rapport à des pesticides de synthèse", commente le chargé de mission FNE.

Attention aux produits ménagers

Thibault Leroux note une recrudescence (notamment sur internet) des méthodes qui proposent d'utiliser à la place des pesticides... les produits ménagers qui se trouvent chez vous. Sel, vinaigre, javel... "Des tutoriels montrent comment détourner l'usage de ces produits, des substances chimiques qui ne sont à la base pas destinées à l'agriculture. C'est simple, ça a l'air facile, mais les gens ne connaissent pas l'impact, très important sur un jardin, de la javel, par exemple...".

Autrement dit, remplacer les produits chimiques par d'autres tout aussi nocifs pour l'environnement n'est pas forcément une bonne option.

Prendre son temps...

Les méthodes culturales et de bio-contrôle ont un point commun : ce sont des solutions préventives.

Elles ne fonctionnent pas du jour au lendemain et nécessitent du temps. "Mais si on les applique bien, c'est du temps qu'on ne passera pas forcément à désherber à la main... Du temps qu'on ne passe pas non plus à aller chercher des produits en jardinerie !", note Thibault Leroux. Quant à leur efficacité : "Même si ce n'est pas quantifié précisément, il y a toujours des pertes, même avec des pesticides chimiques... Et la balance coût-bénéfice penche quand même à favoriser le jardinage sans produits chimiques".

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la brochure des alternatives aux pesticides en ligne sur le site de l'association Générations futures.

Une Semaine pour les alternatives aux pesticides est également organisée chaque année à l'initiative de Générations futures : la 14^{ème} édition est programmée du 20 au 30 mars 2019.

Que faire des produits chimiques restants ?

Si vous avez encore dans vos placards des pesticides contenant des produits chimiques, il est recommandé de les confier aux filières de recyclage spécialisées, qui s'occuperont de leur retraitement. Vous pouvez ainsi les rapporter dans une déchetterie ou dans un point de collecte temporaire pour les déchets diffus spécifiques.

Un moteur de recherche sur le site Éco-DDS vous permet de repérer le point de collecte le plus proche de chez vous.

L'enseigne Botanic, qui a été la première à bannir les pesticides de ses rayons en 2008, organise deux fois par an une collecte de pesticides de synthèse dans ses magasins. De même pour Gamm Vert. Des collectes temporaires sont aussi prévues chez Leroy Merlin et Castorama.

L.B.